

AGRICULTEURS,
PROFESSIONNELS
ET ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 15 janvier 2020

Tarifs en euros et TTC lorsque la TVA est applicable
(sauf indication contraire)



Nos conditions tarifaires sont
consultables auprès de l'ensemble
de nos agences et sur Internet
ca-languedoc.fr
(coût de la connexion selon opérateur)

SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi de compte **P3**

Principales dates de valeur
Tenue de compte
Relevés de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents

Banque à distance **P4**

Internet et Téléphone mobile
Services d'alertes par SMS
Echanges de Données Informatisés (EDI)
Certificats signature électronique

Moyens et opérations de paiement **P5**

Cartes
Virements SEPA / NON SEPA
Prélèvements SEPA
Chèques
Effets
Monétique

Offres groupées de services **P7**

Compte à Composer Pro ou Agri
Offre PRO PULSE
Socle Associations loi 1901
Comptes Services du Crédit Agricole (CSCA)

Irrégularités et incidents **P9**

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement
Retour d'impayés
Divers

Assurances et autres services **P9**

Assurances
Autres services

Financements bancaires **P10**

Financement du cycle d'exploitation
Crédits d'investissement
Cautions bancaires
Autres opérations liées aux crédits

Épargne et placements financiers **P11**

Placements financiers
Épargne salariale

Opérations internationales **P11**

Opérations internationales : généralités
Opérations en provenance de l'étranger
Opérations à destination de l'étranger
Autres opérations à l'international

Résoudre un litige **P14**



Ouverture, fonctionnement et suivi de compte

PRINCIPALES DATES DE VALEUR

J = date de traitement de l'opération ou date de règlement interbancaire.
Les dates sont exprimées en jours ouvrés (jours où la banque est ouverte).
E = Échéance.

Opérations au débit du compte

Paiement d'un chèque	J
Retrait d'espèces au guichet de votre Caisse régionale	J
Emission d'un virement SEPA ou NON SEPA	J
Paiement d'effet domicilié	J - 2
Paiement par carte à débit différé :	
Cartes Business Card	Débit le 12 du mois suivant
Paiement d'un prélèvement SEPA	J

Opérations au crédit du compte

Réception d'un virement SEPA ou NON SEPA (Sauf crédit sur Plan Épargne-Logement J+1)	J
Remise de chèque(s)	J + 1
Versement d'espèces (guichet et automates)	J
Remise de prélèvement(s) SEPA :	
- 5 jours ouvrés avant l'échéance	E
- Moins de 5 jours ouvrés avant l'échéance	J + 5
Remise d'effets à l'encaissement :	
- 7 jours ouvrés avant l'échéance	E + 3
- Moins de 7 jours ouvrés avant l'échéance	J + 10
Encaissement de paiement par carte	J

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte :	
- Agriculteur	12 €/mois
- Professionnel	12 €/mois
- Association loi 1901 et SCI non professionnelle	3,10 €/mois
Commission du plus fort découvert du mois	à partir de 0,075 %
Commission de mouvement :	
- Calculée sur les mouvements débiteurs du mois	à partir de 0,09 %
- Minimum de perception	2,20 €/mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽¹⁾	30 €
Retrait d'un des co-titulaires du compte bancaire joint (le compte bancaire débité est celui faisant l'objet du retrait)	27,80 €

RELEVÉS DE COMPTE

PERIODICITE	RELEVÉ PAPIER	E-RELEVÉ
Mensuel	GRATUIT	
Quinzaine (2 par mois)	1,55 €/mois	GRATUIT
Décadaire (3 par mois)	2,70 €/mois	
Journalier	16,60 €/mois	
Réédition d'un relevé de compte ⁽²⁾ Si recherches multiples, sur devis.		4,75 €/relevé
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Relevé annuel des frais sur instruments financiers		GRATUIT

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

(2) Hors TVA en vigueur.

SERVICES EN AGENCE

Commande de K-bis ⁽³⁾	14,90 €
Frais d'attestation ⁽³⁾ (liste des attestations simples/complexes disponible sur simple demande) :	
- Simple	13,58 €/unité
- Complexe	28,75 €/unité
- Expert-comptable / Commissaire aux comptes	104,50 €
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale de Crédit Agricole	23 €
Dépôt d'espèces gros remettants (+ 50 k€ de versement moyen mensuel)	Nous consulter

FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS⁽³⁾ :

- Frais de recherche de documents <= 1 an	13,58 €/document
- Frais de recherche de documents > 1 an	28,75 €/document
- Copie de chèque(s)	13,58 €/chèque

Des
spécialistes
pour
simplifier
votre
quotidien

« SERVICES AUX PROFESSIONNELS »

En plus de votre conseiller qui reste votre principal interlocuteur pour tous vos projets, l'équipe de SERVICES AUX PROFESSIONNELS est à votre disposition et travaille en totale synergie avec lui. Les spécialistes de SERVICES AUX PROFESSIONNELS sont à votre écoute :

- ➔ au 04 66 40 50 50 (du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 / de 14h à 18h30 - N° non surtaxé, coût de l'appel selon opérateur).
- ➔ ou services.professionnels@ca-languedoc.fr (coût de la connexion selon opérateur).



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.). Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

Internet et téléphone mobile

Consultation et gestion de compte par Internet www.ca-languedoc.fr :	
- Crédit Agricole en Ligne (CAEL) PRO VISION (consultation des comptes)	GRATUIT
- Crédit Agricole en Ligne (CAEL) PRO ACTION (PRO VISION + tous virements externes en France et dans les pays de l'Espace Economique Européen)	GRATUIT
- Crédit Agricole en Ligne (CAEL) PRO GESTION (PRO ACTION + informations et ordres boursiers + virements sur liste + consultation et gestion des effets)	14,60 €/mois

Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Filmobile Mini relevés : réception d'un mini relevé	0,33 €/SMS
Fimobile Gestion ou Alerte : abonnement	2,75 €/mois
Alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,33 €/SMS ⁽⁴⁾
Alerte solde disponible	0,33 €/SMS ⁽⁴⁾

Echanges de données informatisés (EDI)

EDI WEB / EDI EBICS :	
- Abonnement 1 sens (aller ou retour)	20 €/mois
- Abonnement (allers-retours)	35 €/mois
- Par écriture	0,07 €
Virement collectif (EDI) :	
- Par remise	GRATUIT
- Par opération vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT
- Par opération vers un compte hors Caisse régionale	0,30 €/opération
Remise de prélèvement EDI :	
- Par remise	GRATUIT
- Par opération	0,40 € /opération
Pack Prélèvements Confort (moins de 200 prélèvements par mois)	10 €/mois
Pack Prélèvements Confort Plus (entre 200 et 5 000 prélèvements par mois)	20,50 €/mois

(3) Hors TVA en vigueur. Si recherches multiples, sur devis. Document hors réédition de relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

(4) Services d'alertes gratuits si envoi par mail.

Certificats signature électronique⁽⁵⁾

Mon certificat RGS	237 € (pour 3 ans)
Certificat 3Skey (SWIFT Secure Signature Key)	85,50 € (pour 3 ans)
Certificat "Ma Signature EDI"	3,30 €/mois
Authentification des codes par SMS	GRATUIT
CA Certificat + ⁽⁶⁾	À partir de 66 €



Moyens et opérations de paiement

CARTES

Cotisation carte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique ⁽⁷⁾) - Carte "Mastercard"	36 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ⁽⁷⁾) - Carte "BusinessCard"	50 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé ⁽⁸⁾) - Carte "BusinessCard"	59 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ⁽⁷⁾) - Carte "BusinessCard Executive"	136 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé ⁽⁸⁾) - Carte "BusinessCard Executive"	136 €/an
Le paiement sans contact est disponible sur les cartes signalées.	
Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte	26,80 €

Paiement par carte

Paiement par carte en euro ⁽⁹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Autres paiements par carte	0,50 €/opération + 2,30 % du montant
+ Frais proportionnels au montant du paiement	

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	En euro dans un pays de l'EEE ⁽¹⁰⁾		Autres retraits
	- du Crédit Agricole	- d'une autre banque ⁽¹¹⁾	
Carte Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait	3,20 €/retrait + 2,40 % du montant
Carte BusinessCard	GRATUIT	1 €/retrait à partir du 5 ^{ème} retrait par mois	
Carte Business-Card Executive	GRATUIT		

(5) Hors TVA en vigueur.

(6) Fin de commercialisation de ce service le 10/06/2016.

(7) Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé comportent la mention CREDIT, les cartes de paiement à débit immédiat et les cartes de paiement à autorisation systématique comportent la mention DEBIT.

(8) Pour les cartes à débit différé, les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte bancaire support.

(9) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009), voir carte p.15.

(10) Soumis au règlement européen n°924/2009 (paiement en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen, voir carte p15).

(11) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen.

VIREMENTS SEPA (Opérations en € dans la zone SEPA)

Emission d'un virement SEPA⁽¹²⁾

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	0,35 €	3,90 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	0,35 €	1,45 €

Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance Crédit Agricole en ligne www.ca-languedoc.fr (coût de la connexion selon opérateur) service disponible dans le courant du 1^{er} trimestre 2020.

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale 1€

Réception d'un virement SEPA

Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA ou virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 15,15€

VIREMENTS NON SEPA

Emission d'un virement non SEPA

Frais par virement de trésorerie (VSOT) (papier)	17,30 €/opération
Frais par virement de trésorerie (VSOT) (électronique)	8,15 €/opération
Pour les virements internationaux : voir p.12	

PRÉLÈVEMENTS SEPA⁽¹²⁾

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	4 €
Frais de rejet tardif de prélèvement	20 €
Mise en place d'une autorisation de prélèvement inter-entreprise BtoB	10,50 €
Liste blanche SEPA (Sélection de créanciers autorisés à prélever sur votre compte)	10,50 €
Révocations et oppositions	17,50 €
Demande d'identifiant créancier SEPA (ICS)	42,36 €

CHÈQUES

Chéquier souche à gauche	5,90 €
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en lettre expert contre signature (frais de poste inclus)	8,25 €
Carnet de remises 24 formules + 24 grilles	2,80 €
Frais d'envoi de carnet de remises en pli simple (frais de poste inclus)	1,34 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	15,50 €
Confection de lettre(s) chèque (selon modèle et quantité)	Sur devis
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	18,60 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	18,60 €

(12) Pays de la zone SEPA : -Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie

-Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

-Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

-Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin, la principauté de Monaco, Andorre.

EFFETS

Traitement de remise d'effets à l'encaissement ou à l'escompte

Commission sur remise Lettre de Change, Billet à Ordre :	
Support papier	
- Par remise	12 €
- Par opération	5 €
Crédit Agricole en ligne/EDI	
- Par remise	GRATUIT
- Par opération	0,52 €

Gestion de l'effet à l'encaissement ou à l'escompte

Modification, prorogation, annulation	20,50 €
---------------------------------------	---------

Traitement de remise d'effet(s) Daily

Commission par facture cédée ou par notification	20,50 €
Commission par modification ou prorogation	20,50 €

MONÉTIQUE

Services d'encaissement de paiements par cartes bancaires

Location Terminal de paiement électronique (TPE) ⁽¹³⁾ <small>(Prix selon le type de matériel loué)</small>	À partir de 15 €/mois
Smart TPE ⁽¹³⁾	Nous consulter
Smart TPE Magasin ⁽¹³⁾ : - location :	À partir de 37 €/mois
- application :	39,90 €/mois
Taux de commission cartes	Nous consulter
Solution de paiement "en 3 fois sans frais"	Nous consulter
Option "sans contact"	GRATUIT
Frais d'envoi du relevé mensuel détaillé	GRATUIT

E-Transaction⁽¹³⁾ (Service de paiement en ligne)

Téléphone / fax / courrier	13 €/mois
Access	17 €/mois
Premium	20 €/mois
Taux de commission par paiement électronique	Nous consulter

Pack E-Commerce⁽¹³⁾ (Site internet et marchand, paiement sécurisé)

Pack e-boutique :	
- Frais d'installation	250 €
- Abonnement	55 €/mois
- Taux de commission par paiement électronique	Nous consulter
Pack e-vitrine :	
- Frais d'installation	100 €
- Abonnement	20 €/mois
- Taux de commission par paiement électronique	Nous consulter



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées peuvent être souscrits séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Compte à Composer PRO OU AGRI

Le socle⁽¹⁴⁾ : cotisation mensuelle selon les flux confiés⁽¹⁵⁾

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) PRO GESTION, date de valeur "J" sur les remises de chèques et d'effets (à l'échéance), frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, tenue de compte, commission de mouvements, SécuriCOMPTE Pro Plus ou Agri Plus⁽¹⁶⁾, chéquier souche à gauche et carnet de remises 24 formules + 24 grilles. Frais d'opposition chèque(s)/chéquier(s) par l'émetteur et frais d'opposition faite par le titulaire de la carte. En plus pour les Agriculteurs : Services Experts Pleinchamp.

Au choix du client : e-relevé, relevé de compte bimensuel, alerte solde disponible par SMS ou par mail, alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement par SMS ou par mail.

(13) Hors TVA en vigueur.

(14) La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.

(15) Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(16) cf. rubrique "Assurances et autres services" p.9.

Cotisation mensuelle selon les flux confiés⁽¹⁷⁾

	AGRICULTEUR	PROFESSIONNEL
Flux inférieur ou égal à 100 000,00 €	15 €	21 € Micro* 12,60 €
Flux compris entre 100 000,01 et 250 000,00 €	19 €	27,50 €
Flux compris entre 250 000,01 et 450 000,00 €	27 €	37 €
Flux compris entre 450 000,01 et 800 000,00 €	38 €	51 €
Flux compris entre 800 000,01 et 2 300 000,00 €	49 €	69 €

*Micro entrepreneurs : (flux inférieur ou égal à 100 000 €) - 40% sur le Compte à Composer PRO

Bonus pour toute souscription d'un Compte à Composer Pro ou Agri, remise de :

-25 %	• Sur cotisation cartes BusinessCard & BusinessCard Executive • Sur abonnement : EDI, Location de TPE , E-transaction
-50 %	• Sur l'assurance SecuriHELP ⁽¹⁸⁾ Pro ou Agri

Offre PRO PULSE

Offre à destination des nouveaux clients en création ou immatriculés développant leur activité en Entreprise Individuelle et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 33 000 €.

- Tenue de compte
 - Commissions de mouvement
 - Chéquier souche à gauche.
 - Crédit Agricole en Ligne (CAEL) PRO ACTION*
- *Service gratuit

5 €/mois

Socle Associations loi 1901

- Tenue de compte
- Commission d'intervention
- Chéquier souche à gauche
- Carnet de remises (de chèques) 24 formules + 24 grilles
- Virement
- Prélèvement

- Crédit Agricole en Ligne (CAEL) PRO ACTION*
- SécuriCOMPTE Association Plus⁽¹⁸⁾
(dont prise en charge des frais d'opposition chèque(s)/chéquier(s) par l'émetteur et frais d'opposition faite par le titulaire de la carte)
- Mandat d'épargne programmé ou mandat d'épargne dynamisé

*Service gratuit

5,10 €/mois

Bonus pour toute souscription d'un Socle Associations loi 1901, remise de :

-25 %	• Sur cotisation cartes BusinessCard & BusinessCard Executive • Sur abonnement : EDI, CAEL PRO GESTION, E-transaction et TPE
-------	---

Comptes Services du Crédit Agricole (CSCA)

Ces offres ne sont plus commercialisées depuis le 14/10/2013.

Selon niveau de services :

CSCA Agriculteur	À partir de 15,65 €/mois
CSCA Professionnel	À partir de 20,65 €/mois
CSCA Association	À partir de 6,05 €/mois
CSCA Auto-entrepreneur	À partir de 9,05 €/mois

(17) Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(18) cf. rubrique "Assurances et autres services" p.9.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

8,60 €/opération

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Opérations particulières

Frais par saisie administrative à tiers détenteur ⁽¹⁹⁾	10 % du montant dû au Trésor Public - Maxi 83,33 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire ⁽¹⁹⁾	102,92 €
Mesure exécutoire inopérante ⁽¹⁹⁾	30,58 €
<i>Exonération pour les saisies administratives à tiers détenteur de moins de 367 €</i>	

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (par titulaire)	13,80 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :	
- Chèque inférieur ou égal à 50 € ⁽²⁰⁾	30 €
- Chèque supérieur à 50 € ⁽²⁰⁾	50 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²¹⁾	20 €
<i>(Limité au montant de l'opération rejetée si montant inférieur à 20 €)</i>	
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ⁽²¹⁾	20 €
<i>(Limité au montant de l'opération rejetée si montant inférieur à 20 €)</i>	
Frais de rejet d'effet pour défaut de provision ⁽²¹⁾	20 €
Frais de rejet d'effet pour opposition sur compte, absence d'ordre, prorogation, contestation par le client	20 €
Paieement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	38,20 €/chèque
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	51,20 €

Retour d'impayés

Prélèvement	20 €
Commission d'incident sur effet (encaissement / escompte)	20 €

Divers

Frais de courrier de relance comptes professions réglementées en anomalie (justificatifs réglementaires à jour absents)	45 €
---	------



Assurances et autres services

ASSURANCES⁽²²⁾

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

SécuriCOMPTE Agri Plus	48 €/an
SécuriCOMPTE Pro Plus	36 €/an
SécuriCOMPTE Association Plus	24 €/an

Assurance coup de pouce en cas d'arrêt d'activité

SécuriHELP Agri	72 €/an
SécuriHELP Pro	12 €/an

AUTRES SERVICES

Services Experts PleinChamp ⁽¹⁹⁾	15 €/mois
---	-----------

(19) Non soumis à TVA.

(20) Comprend la lettre d'injonction recommandée, la lettre d'information préalable pour chèque sans provision "MURCEF", la commission d'intervention, l'ouverture du dossier d'interdiction bancaire, le rejet de chèque, le blocage de provision, le certificat de non-paiement, le suivi annuel de l'interdiction bancaire et sa mainlevée.

Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

(21) Ce montant comprend la commission d'intervention.

(22) Ces contrats sont souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles de Crédit Agricole CAMCA, société d'assurances mutuelle à cotisations variables - 53, rue de La Boétie 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Nous consulter pour connaître le détail des garanties de ces assurances.



Financements bancaires

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole du Languedoc (www.ca-languedoc.fr). Coût de la connexion selon opérateur.

Facilité de caisse

Frais de dossier	28,40 €
------------------	---------

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier	0,60 % du montant autorisé (minimum 70 €)
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

Escompte

Frais de dossier	50 €
Escompte exceptionnel par remise	12 €
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

Daily

Frais de dossier	1 % du montant autorisé (minimum 70 €)
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

Crédit court terme

Frais de dossier	1 % du montant autorisé (minimum 100 €)
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)
Cash in Time ⁽²³⁾ (solution de paiement de factures en ligne)	Nous consulter

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Prêts à moyen terme

Frais de dossier	1 % du montant du prêt accordé (minimum 200 €)
------------------	--

CAUTIONS BANCAIRES

Frais de dossier	100 €
+ Commission d'engagement	0,50 % à 2 % du montant garanti

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

Lettre d'information annuelle des cautions (par emprunteur, la lettre étant tarifée à l'emprunteur)	47,90 €/an
Réaménagement de prêts :	
- Simple (insertion option souplesse, insertion différé, mise en place délai,...)	53,50 €
- Complexe (réaménagement du taux ou de la durée : allongement ou réduction,...)	Maxi 1 % du capital restant dû (minimum 75 €)
Transfert de prêt avec avenant	250 €
Rédition de tableau d'amortissement	35 €
Modification de la périodicité d'échéance	53,50 €
Attestations diverses liées aux prêts	16,30 €
Exercice d'option (pause mensualité et modulation échéance,...)	54,60 €
Frais étude dossier refusé	80 % des frais de dossier
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	9,45 €
Frais de formalisation de garantie prêteur (hors frais des services fiscaux et de greffe)	51,50 €
Frais de mainlevée de garantie	117,10 €
Ajout ou modification de garantie	136 €
Frais autre acte sur prêt	43,30 €

(23) Ce contrat est souscrit auprès de CRÉDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING, société anonyme au capital de 195.257.220 euros, RCS Nanterre 692 029 457, ayant son siège social sis 12 place des Etats-Unis-92120-Montrouge-France, société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS 07 030 220.

Mise en place et mainlevée de nantissement sur un compte ou un contrat détenu :
(hors frais des services fiscaux et de greffe)

- Au Crédit Agricole du Languedoc
- Hors Crédit Agricole du Languedoc

32,10 €
64 €



Epargne et placements financiers

Placements financiers

Droits de garde⁽²⁴⁾

Frais de tenue de compte - Minimum de perception (par an et par compte) 27,50 €
Commission proportionnelle (calculée sur la valorisation des titres au 31/12) :

Valeurs	Commission proportionnelle	Minimum de perception par ligne
Bons CASA, parts de Caisse Locale, actions de sociétés privatisées depuis moins de 18 mois	GRATUIT	
Actions, Obligations, SICAV et FCP du groupe Crédit Agricole		
Actions, Obligations, SICAV et FCP hors groupe Crédit Agricole	0,24 %	3,33 €
Lignes nominatives, étrangères ou or	0,83 %	8,33 €
Maximum de facturation		375 €

Les frais de courtage (Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution)

Internet (Invest Store Initial)	- Minimum	0,60 % du montant de l'ordre	7,50 €
	- Frais fixes à la ligne		GRATUIT
Téléphone	- Minimum	1,49 % du montant de l'ordre	14 €
	- Frais fixes à la ligne		6 €
Services gestionnaires	- Minimum	1,49 % du montant de l'ordre	14 €
	- Frais fixes à la ligne		6 €

Epargne salariale

Plan Epargne inter-entreprises⁽²⁴⁾

Tenue de compte :

- Nombre de salariés inférieur ou égal à 10 125 €/an
- Au-delà, supplément par salarié 10 €/an



Opérations Internationales

OPÉRATIONS INTERNATIONALES : GÉNÉRALITÉS

" Sur-mesure "

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du service Affaires Internationales sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer. C'est ce que nous appelons le "sur-mesure". A l'exception des opérations traitées de gré à gré, les opérations de change (hors change manuel et carte bancaire) sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par la Caisse régionale pour la devise concernée au jour d'exécution effective de l'opération par le service Affaires Internationales. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre. Toutes les opérations en devises (non euros) ci-dessous supportent une commission de change fixe de 17,60 €.

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et bénéficiaire.

(24) Hors TVA en vigueur.

Chèques à l'encaissement selon la formule Crédit Sauf Bonne Fin (SBF)

Le montant du chèque est crédité sur le compte de notre client le jour du traitement par le service Affaires Internationales. "Sauf Bonne Fin" signifie que le compte est redébité en cas de rejet du chèque par la banque étrangère.

Chèques à l'encaissement

Le montant du chèque n'est crédité sur le compte qu'après transmission des fonds par la banque étrangère (délai de 5 semaines en moyenne).

OPÉRATIONS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

Réception de virements

Virement en € dans l'EEE (Espace Économique Européen) ⁽²⁵⁾	GRATUIT
Virement en € hors EEE ou en devises	22,40 € /virement

Encaissement de chèques étrangers

Zone IN et OUT ⁽²⁶⁾	47,10 € /chèque
Impayé sur chèque encaissé à l'étranger	47,10 € /chèque

Encaissement d'effets étrangers

Zone IN et OUT ⁽²⁶⁾	46,30 € /effet
--------------------------------	----------------

Encaissement de remises documentaires

Zone IN et OUT ⁽²⁶⁾	0,10 % du montant de la remise, minimum 85 €
<i>Pour les encaissements d'effets et de remises documentaires se rajoutent les frais d'acheminement : cf. chapitre "Autres opérations à l'international".</i>	

Crédits documentaires export

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- Commission de notification	0,10 %, minimum 110 €
- Commission de confirmation ⁽²⁷⁾	nous consulter
- Commission d'acceptation ou de paiement différé ⁽²⁷⁾	nous consulter
- Commission de modification (hors montant et durée)	95 €
- Commission de modification (montant et/ou durée)	0,15 % minimum 135 €
- Commission de négociation de crédit	0,15 % minimum 135 €
- Commission de transfert de crédit	0,15 % minimum 220 €
- Commission de mise en conformité des documents à la demande expresse du client	0,15 % minimum 110 €
- Commission de paiement	0,15 % minimum 135 €

Garanties bancaires reçues

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- Commission de notification	110 €
- Commission de mise en jeu	0,15 % minimum 135 €

OPÉRATIONS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER

Emission d'un virement

Virement en € dans l'EEE (Espace Economique Européen) ⁽²⁵⁾	3,90 € /virement
Frais de mise en conformité ⁽²⁸⁾ :	
- Demande de confirmation d'exécution	10,60 €
- Supplément pour domiciliation incomplète	10,60 €

(25) Pays de l'EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

(26) Zone In : les 28 pays de l'Union Européenne - Zone Out : les pays hors zone In et hors EEE.

(27) En fonction du pays et de la banque émettrice.

(28) Hors refacturation des frais éventuels demandés par les banques étrangères.

Virement en € hors EEE ou en devises :

- Option "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole du Languedoc sont à la charge du donneur d'ordre) **minimum 22,40 €**
- Option "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) **minimum 22,40 € + majoration de frais de 22,80 €**
- Option "BEN" (l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement)

Païement d'un chèque

Zone IN et OUT⁽²⁹⁾ **47,10 € /chèque**

Païement d'effet

Zone IN et OUT⁽²⁹⁾ **46,30 € /effet**

Païement de remises documentaires

Zone IN et OUT⁽²⁹⁾ **0,10 % du montant de la remise, minimum 85 €**

Crédits documentaires import

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- Commission d'ouverture (par trimestre indivisible) **0,25 % minimum 110 €**
- Commission d'utilisation **0,125 % minimum 95 €**
- Commission de modification (hors montant et durée) **95 €**
- Commission de modification (montant et/ou durée) **0,25 % minimum 110 €**
- Commission de paiement différé (par an) **1 % minimum 75 €**
- Commission pour absence de document(s) **0,5 % minimum 80 €**

Frais de dossier : cf. chapitre "Autres opérations à l'international"

Garanties bancaires émises

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- Commission d'engagement (par trimestre indivisible) **0,25 % minimum 110 €**
- Commission de modification (hors montant et durée) **95 €**
- Commission de modification (montant et/ou durée) **0,25 % minimum 110 €**
- Commission de mise en jeu **0,25 % minimum 160 €**

Frais de dossier : cf. chapitre "Autres opérations à l'international"

AUTRES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Frais de dossier

Opérations de change à cours limité :

- <= à 150 000 € **360 €**
- > à 150 000 € **550 €**

Crédit documentaire import, garantie bancaire émise **82 €**

Contrat de couverture de change à cours garanti :

- Flexigain/Flexiterme/Options de change **250 €**
- + Commission d'utilisation **60 €/tirage**
- Achats et ventes à terme classique **82 €**
- Avance en devise **82 €**
- Cession bancaire (libération de marchandise) **30 €**
- Remboursement anticipé **30 €**
- Frais étude projet non abouti **sur devis**

Frais d'acheminement

- Recommandé⁽³⁰⁾ (DHL ou similaire) **49,50 €**
- Telex swift **10,50 €**

Opérations diverses sur portefeuille⁽³⁰⁾

- Prorogation, impayé, avis de sort, effet réclamé, envoi à l'acceptation **46,30 €**
- Correction de domiciliation client de la Caisse régionale, recherche et fourniture d'informations complémentaires **10,50 €**
- Lettre de respectabilité **36,50 €**
- Tenue de compte en devises **GRATUIT**

(29) Zone In : les 28 pays de l'Union Européenne - Zone Out : les pays hors zone In et hors EEE.

(30) Hors TVA en vigueur.



Résoudre un litige

LES RECOURS INTERNES :

L'Agence

Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous souhaitez concernant le fonctionnement de votre compte et l'utilisation des services mis à votre disposition. Pour vos réclamations, vous en faites part à votre agence par tous moyens à votre convenance : en vous rendant à l'agence, par téléphone, par e-mail ou par courrier postal.

Le Service Clients

Si vous n'avez pas résolu votre réclamation auprès de votre agence, vous avez la possibilité d'écrire au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, avenue de Montpelliéret - Maurin 34977 LATTES ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur notre site Internet : www.ca-languedoc.fr/reclamation-accueil.html*

Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse du Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service Clients de l'assureur (pour plus d'informations : <https://www.ca-assurances.com/contact-0>*)

L'agence ou le Service Clients accusera réception de votre réclamation dans les 48h et vous apportera une réponse dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de :

- 15 jours pour les réclamations concernant les services de paiement (hors chèques), ce délai maximal peut être porté à 40 jours dans des situations exceptionnelles (raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale)
- 60 jours pour les autres sujets de réclamations sauf survenance de circonstances particulières dont vous serez tenu informé(e).

LES RECOURS EXTERNES :

La Médiation

Si vous n'avez pas résolu votre réclamation après avoir fait appel à votre agence puis au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, vous avez la possibilité de vous adresser en complément au :

- Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour tout litige relatif à des placements financiers :
 - par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02)
 - ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>*).
- Médiateur du Crédit aux Entreprises directement sur le site internet à l'adresse suivante www.economie.gouv.fr/mediateurcredit* pour tout litige relatif à des crédits.

L'action en justice

Vous pouvez à tout moment intenter une action en justice en saisissant les juridictions compétentes.

*coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro*

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Iles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

En cas d'urgence



Je contacte...

Déclarer un sinistre Auto,
Habitation, Assurance des
Accidents de la Vie

0 800 810 812 Service & appel
gratuits

Signaler la perte, le vol
ou l'utilisation frauduleuse
de sa carte bancaire

04 27 84 27 84

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h/24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque
ou un chéquier

04 27 84 27 84

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h/24, 7j/7

Pour plus d'informations



Rendez-vous en agence
ou sur ca-languedoc.fr

(coût de la connexion selon opérateur)



Document informatif à vocation non publicitaire.

Ce document contient les principales conditions tarifaires applicables au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les agriculteurs, les professionnels et les associations. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet ca-languedoc.fr (coût de la connexion selon opérateur). La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en œuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse régionale.

Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client préalablement avant la date d'application envisagée.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : avenue de Montpelliéret, Maurin 34977 Lattes cedex. 492 826 417 RCS Montpellier. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 025 828.

Réf.: 201908-02 - Imprimeur : ANTOLI, 375 rue Henri Pitot, 11000 Carcassonne. Novembre 2019.

